



## **Résolution « Pour les droits sociaux en Europe »**

**Résolution adoptée par le 77e congrès de la LDH, à Clermont-Ferrand, les 21, 22 et 23 mars 1997**

La Ligue des droits de l'Homme, réunie en congrès national à Clermont-Ferrand les 21, 22 et 23 mars 1997, décide d'engager des discussions avec les organisations syndicales sur le combat pour les droits sociaux dans le contexte de la mondialisation et sur la construction nécessaire d'un contrepoids aux forces du marché, en premier lieu à l'échelle européenne.

La LDH s'engage à œuvrer, en liaison avec les autres ligues des droits de l'homme et l'Union européenne et les organisations syndicales européennes, à la constitution d'un réseau de défense et de développement des droits sociaux dans l'Union.